

M. Mme Nozet  
9 boulevard Jean Saurin  
37510 Ballan-Miré  
06 62 03 92 73  
chruslinemaet37@gonait.com

Ballan Miré le 11/09/2017



à l'attention de Madame Guenser  
commissaire enquêteur à la mairie  
de Ballan-Miré

objet = enquête publique modification n°5 du PLU de Ballan Miré

Madame Guenser,

Je me permets de vous écrire afin d'obtenir une  
entretien avec vous le samedi 30 septembre au matin  
à la mairie de Ballan Miré. Je double cette demande  
écrite d'une demande par téléphone.

Je viens de découvrir sur le site de la mairie  
différents documents qui m'interpellent. Il s'agit  
des documents relatifs au PLU de Ballan et -  
notamment de l'aménagement du quartier  
gevre.

Voici mes questionnements :

- Pourquoi n'y a-t-il pas eu de concertation avec  
les résidents du quartier et donc aussi avec nous  
avant la publication de ces documents?
- Je découvre avec grand étonnement qu'il est  
prévus un cheminement doux et une voie de circulation  
passants devant notre terrasse en plein cœur de  
notre terrain ce qui déprécierait gravement sa  
valeur et dégraderait tout aussi gravement

notre cadre de vie (alors qu'il serait possible de passer  
d'un terrain). Le problème se posera  
sans doute aussi pour les voisins.

- Sur ce même document (p 21 du PLU) on peut  
noter des bâtiments existants à préserver. Il  
semble que l'un d'eux se trouve être sur  
l'emplacement de notre bien alors que notre  
maison ne fait nullement partie des bâtiments  
remarquables répertoriés à préserver sur Ballou-Tiré.  
Cela signifierait-il qu'un promoteur potentiellement  
intéressé par notre terrain ne le serait plus  
s'il ne pouvait détruire ce bât sur ce terrain?  
Doit-on penser que la mairie veut acquérir  
notre bien?

En attendant de nous retrouver, veuillez agréer  
Madame Guenser, l'expression de mes salutations  
respectueuses.

Madame Houbert



Monsieur Vogt.

